

# COMMUNE DE LE PERREY

Département de l'Eure  
Arrondissement de Bernay  
27500

## CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2023

---

### PROCES-VERBAL

---

L'An deux mil vingt-trois, **le six juillet** à 19H30, le Conseil Municipal de la Commune de Le Perrey, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Philippe MARIE, Maire.

Date de convocation : 27 juin 2023

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 19  
Présents : 12  
Votants : 14

Etaient présents :

MM. MARIE Philippe, DESANAUX Henri, CLOUET Joël, DESCHAMPS Yohann  
et GUILLEMARD Aurélien ;

Mmes SOMMIER Laëtitia, QUÉRUEL Sophie, EGRET Delphine, BACHELEY Jocelyne,  
MARCAUD Danièle, ROCHER-MUGLIONI Solange et AZE Laure ;

Etaient absents excusés :

MM. TIHY Jean-Pierre, VARRON Franck, MINOUFLET Nicolas, NUTTENS Maxime et ROMAIN Florian  
Mmes CLUZEL Aurélie et COTARD Aurélie

Avaient donné pouvoir :

M. Jean-Pierre TIHY à M. Philippe MARIE  
M. Florian ROMAIN à M. Joël CLOUET

---

### VÉRIFICATION DU QUORUM ET ÉNONCÉ DES PROCURATIONS – OUVERTURE DE LA SÉANCE ET NOMINATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19h30

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination du secrétaire de séance. **Laure AZE**, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions.

### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION

Le procès-verbal a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

---

### OBJET : AVIS SUR UNE AIRE DE STOCKAGE DES BOUES DE STATIONS D'EPURATION INTERCOMMUNALES SUR UN TERRAIN COMMUNAL

Avant d'introduire la réunion, Monsieur le Maire explique que lors de la réunion précédente, le sujet de l'aire à boues ayant été fortement débattu, il ne souhaite plus que celui-ci soit mis en délibération. Il se charge de prévenir l'intercommunalité pour que le projet d'aire de stockage soit envisagé dans une autre commune.

---

## DÉLIBÉRATION N°029-2023 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, fixe comme suit le montant des subventions allouées pour 2023 :

<b>NOM DE L'ASSOCIATION</b>	<b>2023</b>
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVÉS DE FOURMETOT	240 €
COMITÉ D'ANIMATIONS ET DE LOISIRS	1 000 €
CLUB DU MUGUET	300 €
ANCIENS COMBATTANTS FOURMETOT ET ST OUEN DES CHAMPS	300 €
CHARITÉ DE FOURMETOT	100 €
CHARITÉ DE ST OUEN DES CHAMPS	100 €
ASMFC FOOT	200 €
ASFMC TENNIS	100 €
LA VIE DE BOELL'M	100 €
FCIC LE BEL AIR	300 €
RECREA MOMES	150 €
ASSOCIATION DES SECRETAIRES DE MAIRIE ENTRE RISLE ET SEINE	100 €
JUDO CLUB PONT-AUDEMER	100 €
AS COLLEGE LOUISE MICHEL	100 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	100 €
TOTAL	€

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

---

## OBJET : INFORMATION SUR LES CONSEILS D'ECOLE DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

Le Conseil municipal est informé que les conseils d'école se sont tenus à l'école de Fourmetot et à l'école des Trois Cornets ces derniers jours.

Les effectifs de 2023-2024 ont été annoncés :

L'école des Trois Cornets accueillera 58 enfants à la rentrée, une classe ferme et une institutrice part.

L'école de Fourmetot aura, quant à elle, un effectif de 66 enfants en septembre.

---

## DÉLIBÉRATION N°030-2023 : TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE AU LOGEMENT DE ST THURIEN ET DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS VERT

Monsieur le Maire rappelle que lors de la réunion du 4 mai dernier, il avait présenté l'audit thermique nécessaire au dépôt d'un dossier au titre du Fonds Vert pour la rénovation énergétique du logement communal sis 33 place de l'église à St Thurien.

Des devis ont été sollicités pour la réalisation des travaux, or à ce jour, aucun chiffrage n'a été reçu.

Cependant, le conseil estime les travaux de rénovation énergétique à 60 000 € HT pour les travaux éligibles, soit :

- Remplacement des menuiseries extérieures et installation de volets roulants solaires sur les fenêtres en étant démunies.
- Isolation des murs périphériques au rez-de-chaussée et à l'étage
- Isolation des combles en laine soufflée
- Remplacement de la porte d'entrée
- Installation d'une VMC simple flux basse consommation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

**AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer un dossier au titre de fonds vert pour les travaux mentionnés ci-dessus.

**DEMANDE** à Monsieur le Maire de contacter l'agence de la ruralité pour connaître les différentes subventions pouvant être sollicitées dans le cadre des travaux envisagés et l'autorise préalablement à déposer les dossiers auprès des organismes ciblés.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

---

### **OBJET : DÉNOMINATION D'UN CHEMIN COMMUNAL**

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil qu'il a reçu une pétition de 6 administrés habitant impasse de l'enfer, demandant le changement du nom de la voie.

Monsieur Joël CLOUET indique que ce nom de rue a été choisi parce qu'il faisait référence à un hameau indiqué sur d'anciens cadastres, comme c'est le cas pour de nombreuses voies communales.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ne souhaite pas donner suite à cette demande.

---

### **OBJET : RECENSEMENT DES PROJETS SIEGE POUR L'ANNÉE 2024.**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de déterminer les besoins pour 2024 en termes d'éclairage public et/ou effacement de réseau auprès du SIEGE 27.

Aucun besoin n'est alors identifié pour l'an prochain.

---

Arrivée de Monsieur Maxime NUTTENS.

### **OBJET : CHOIX DU PROJET DE HALLE**

Pour faire suite à la remise des esquisses des étudiants de l'école nationale d'architecture de Normandie en date du 16 juin 2023, il convient de choisir le modèle de halle qui sera réalisé sur la Commune.

Deux projets retiennent l'attention du Conseil : la halle aux glycines et la rose des vents.

Monsieur le Maire propose de mettre au vote le choix parmi ces deux projets :

- La halle aux glycines obtient les votes de Mmes QUÉRUEL, EGRET, BACHELEY, MARCAUD, AZE, SOMMIER et de MM. DESCHAMPS, GUILLEMARD, CLOUET, MARIE, (TIHY et ROMAIN par pouvoir). (12 voix)
- La rose des vents a été choisie par Mme ROCHER-MUGLIONI et MM. DESANAUX et NUTTENS (3 voix)

Monsieur le Maire indique qu'il informera l'architecte du projet retenu.

---

### **QUESTIONS DIVERSES :**

1. Monsieur le Maire indique qu'un arrêt de bus sera créé à compter de septembre 2023 sur la route de la Ferme des Portes pour les collégiens. La Région subventionnera à 30 ou 40% l'achat d'un aribus.  
Madame Solange ROCHER-MUGLIONI demande comment se passera le changement d'arrêt de bus sur les cartes puisque les inscriptions sur le site de la région ont déjà débutées.
2. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le carport venant en compensation de la destruction du bâtiment communal par la société MONCEAU a été livré. Il sera installé dans la cour du presbytère.

3. Monsieur le Maire indique que le matériel pour l'organisation de l'apéritif estival du 9 juillet à St Thurien a été récupéré ce matin à la mairie de St Philbert sur Risle. Le montage de la tente est prévu la veille.
4. Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu deux propositions pour le menu du repas des Aînés. La proposition du traiteur « la savoyarde » a été retenue.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil municipal est levée à 22h10.*

La secrétaire de séance,  
Laure AZE

Le Maire,  
Philippe MARIE